



LE 1^{ER} JUIN 2009

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 1^{er} juin 2009 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

4375-010609 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

. C.C.U.
Rapport des permis et certificats mai 2009

4376-010609 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2009**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2009.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4377-010609 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 900783 à 900868
Numéros 900869 à 900876

165 747,58 \$
53 413,76 \$

4378-010609 **STUDIO LS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de souscrire à une publicité format page au montant de 100,00 \$ à titre de commandite.

4379-010609 **INSPEC-SOL – CÔTE DE LA FALAISE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #88341 au montant de 24 483,45 \$ plus les taxes applicables concernant l'étude géotechnique de la Côte de la Falaise.

4380-010609 **FADOQ – COURS DE DANSE**

. Utilisation de la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser la FADOQ à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis de 19 h à 21 h pour la saison 2009-2010.

4381-010609 **PROJET DE CONSTRUCTION RUE DE LA FALAISE
(Fortin-Bourgoin)**

Attendu que les Habitations Boivin ont déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire la Seigneurie de Beupré;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 1044, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1044 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

4382-010609 **PROJET DE CONSTRUCTION RUE DE L'AVALANCHE
(Jacques)**

Attendu que M. Patrick Jacques a déposé des nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire Domaine de l'Avalanche en remplacement des plans ayant fait l'objet de la recommandation 09-21;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 1097, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1097 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #4309-200409 adoptée le 20 avril 2009;
- b) d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

4383-010609 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT #1112** (zone 34-H-2)

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Beaupré négocie l'achat de l'immeuble sis au 10995, rue des Montagnards (M4S) pour déménager les bureaux de l'hôtel de ville dans cet immeuble;

Attendu qu'en vertu du Règlement de zonage numéro 967, la catégorie d'usage « équipements municipaux (Pa5) n'est pas autorisée dans la zone 34-H dans laquelle est situé l'immeuble;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le règlement de zonage doit être modifié et demande au directeur du service de l'urbanisme de préparer un projet de règlement qui devra être déposé au conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour ajouter, en plus des usages déjà autorisés dans la zone 34-H, la catégorie d'usage « équipement municipaux (Pa5) », le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ARÉNA

RETIRÉ

4384-010609 **MANDAT À ME MARTIN BOUFFARD**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de mandater Me Martin Bouffard de la firme « Morency avocats » afin de préparer toutes les procédures nécessaires au recouvrement de la somme due par la compagnie Transport NCS inc.

4385-010609 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement :

- a) d'embaucher Mme Corinne Gravel à titre de Madame Brico au tarif horaire de 12,00 \$/heure;
- b) de procéder à l'embauche du personnel suivant pour l'été 2009;

Pour le camp d'été :

- 20 moniteurs, monitrices
- 2 accompagnatrices

Pour le camp ados :

1 responsable
1 moniteur conditionnellement aux nombres d'inscription

Pour la piscine :

Un maximum de six (6) sauveteurs.

Autobus :

- M. Patrick Saillant
- M. Mario Lemieux (Saint-Tite)
- M. Mario Lemieux (Ste-Anne)

Préposés-entretien-surveillants

Un maximum de quatre (4)

- a) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2009, tels que spécifiés à la liste déposée sous la cote 010609-01; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Monsieur Serge Labonté dénonce que sa fille Andréa Labonté fait partie des employés du camp d'été.

Monsieur Yvan Larouche dénonce que ses enfants Anne-Marie et François Larouche font partie des employés du camp d'été.

20 h 30 Arrivée de M. Serge Simard

4386-010609 **RÉDUCTION DES COÛTS DU CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) d'annuler la pénalité de 25,00 \$ à être chargée pour les inscriptions faites après le 12 juin 2009;
- b) d'accorder une réduction de 50,00 \$ pour tous les résidants de Beupré inscrits au camp pour 6, 7 et 8 semaines ainsi que pour tous ceux inscrits au camp ados. Toutes les personnes inscrites seront remboursés ultérieurement.

4387-010609 **DÉMISSION DE M. PIERRE VILLENEUVE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Pierre Villeneuve à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme. Le conseil municipal profite de l'occasion pour le remercier pour ses années d'implication dans le milieu municipal.

4388-010609 **MARCHÉ PUBLIC**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser les travaux d'aménagement nécessaires à l'installation des kiosques et de l'enseigne du marché public. Les travaux sont estimés à la somme de 5 395,00 \$.

4389-010609 **DEMANDE DE SUBVENTION PRÉCO**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de retenir les services de la firme d'ingénieurs CIMA + afin de préparer et présenter pour et au nom de la Ville de Beauré une demande de subvention dans le cadre du programme PRECO.

4390-010609 **CESSION DE TERRAIN - EMPRISE DE RUE À L'ARÉNA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'accepter de céder une partie de l'emprise de rue entre la limite de votre terrain est jusqu'à la partie ouest du bâtiment, de sorte que la Ville conservera une emprise de 5 mètres à partir de l'arrière de la bordure de rue, ce qui permettra à l'aréna d'aménager son aire de stationnement. Les frais de notaire et d'arpenteur seront à la charge de la Régie intermunicipale de l'aréna.

4391-010609 **MANDAT À M. SYLVAIN GAUDREAU, INGÉNIEUR** (barrage)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de mandater M. Sylvain Gaudreau, ingénieur afin de procéder à une étude visant à vérifier la sécurité du barrage X0001340 conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité des barrages au coût de 13 500,00 \$ suivant la proposition de services professionnels datée du 29 mai 2009.

4392-010609 **VENTE D'UN TERRAIN À M. ROSAIRE GAGNON**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #4142-011208 adoptée le 1^{er} décembre 2008;
- b) de vendre une partie d'un terrain vacant sis sur la rue Gagnon (lot 22-28) pour un montant de 100,00 \$ à M. Rosaire Gagnon. Les frais liés au travail de l'arpenteur géomètre, les honoraires de notaire et les frais d'enregistrement seront à la charge de M. Gagnon et ce dernier devra consentir à une servitude pour les services publics situés sur ledit terrain.

4393-010609 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION DE LA NIVELEUSE**

Considérant l'appel d'offres du 19 mai 2009 pour la fourniture d'une niveleuse usagée avec ou sans échange;

Considérant la seule soumission reçue de :

Inter-Service L.G.O.	87 000,00 \$
----------------------	--------------

Considérant la non-conformité de la soumission;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de rejeter la soumission reçue pour non-conformité et d'autoriser Mme Johanne Gagnon, greffière à retourner en appel d'offres pour l'achat d'une niveleuse usagée avec ou sans échange.

4394-010609 **REMPLACEMENT TECHNICIEN EAU POTABLE – EAU USÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'ouvrir un poste de technicien en eau potable – eau usée suite au départ de Mme Annie Pinel.

4395-010609 **AJOURNEMENT**

Le conseil désire ajourner la séance afin de discuter de l'opportunité d'ajouter des items à l'ordre du jour pour lesquels le conseil n'a pu se prononcer.

À 20 h 55, il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'ajourner la réunion jusqu'à 21 h 05.

4396-010609 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 05, il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de procéder à la réouverture de la séance.

4397-010609 **30 RUE INDUSTRIELLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'élargir l'emprise de la rue Industrielle jusqu'à la ligne de lot du terrain sis au 30 rue Industrielle conditionnellement à la cession du droit de passage par le terrain du garage municipal par Les Aménagements PMJ et/ou Ladufo.

4398-010609 **FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE III**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter le plan projet préparé par M. Claude Vincent arpenteur-géomètre, version 1, datée du 1^{er} juin 2009 et déposé par Les Habitations Boivin » dans le cadre du projet domiciliaire « Le Faubourg de la Crête Phase III » conditionnellement à une analyse approfondie de M. Jean-François St-Pierre, urbaniste et à l'acceptation du projet par le Comité consultatif d'urbanisme, s'il y a lieu.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

4399-010609 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 20.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe